

Communiqué - Affichage des listes électorales provisoires

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE	REPUBLIQUE DE GUINEE Travail – Justice – Solidarité	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DES AFFAIRES POLITIQUES
---	---	---

La CENI et le MATAP informent l'ensemble des citoyens, que l'affichage des listes électorales provisoires aura lieu du 18 Mars au 04 Avril 2010 inclus sur toute l'étendue du territoire national.

Ces opérations concernent les personnes déjà enregistrées. Celles-ci devront se présenter avec leur récépissé pour faciliter le contrôle et les corrections éventuelles.

A cet effet les 924 Commissions Administratives de Révision des Listes électorales (CARLE) seront ouvertes et leurs membres se tiendront à la disposition des électeurs pour permettre une meilleure consultation de ces listes électorales provisoires.

La CENI et le MATAP demandent de bien vouloir se rendre auprès de leurs CARLES respectives, afin de contribuer à l'élaboration et à la finalisation des listes électorales.

La CENI et le MATAP savent compter sur l'esprit civique de tous et chacun pour la réussite de cette opération.

Conakry, le 05/ 03/2010

Le Président de CENI
Ben Sékou SYLLA